

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2025

DOSSIER N°2025-11-02 : DÉMATÉRIALISATION DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES

Le 25 novembre 2025, réuni en salle des délibérations, sous la Présidence de M. Christophe de BALORRE,

Le Conseil d'administration,

Vu les statuts de l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Orne, notamment son article 15 fixant les compétences du Conseil d'administration,

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié qui prévoit la mise en œuvre d'un compte financier unique (CFU) au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026 en 2027. Le CFU se substituera ainsi à la production distincte du compte administratif et du compte de gestion.

Considérant la nécessité de mettre en œuvre le compte financier unique (CFU).

Le CFU contribue à améliorer la qualité et la lisibilité de l'information financière. C'est un document unique à l'ordonnateur et au comptable.

Le CFU permet la simplification des processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable dans le respect de leurs prérogatives respectives.

La production d'un CFU implique la mise en œuvre de la dématérialisation de l'ensemble des documents budgétaires (budget primitif, budget supplémentaire, décisions modificatives, compte financier unique) par le biais de l'outil @ctes réglementaires et @ctes budgétaires. Pour cela, une convention doit être signée avec la Préfecture de l'Orne.

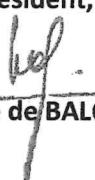
Après en avoir délibéré :

Article 1 : approuve la mise en œuvre du compte financier unique (CFU) et la télétransmission de l'ensemble des documents budgétaires par @ctes réglementaires et @ctes budgétaires avec une mise en œuvre au plus tard pour l'exercice budgétaire 2026 en 2027.

Article 2 : autorise le Président à signer la convention « Actes » avec la Préfecture de l'Orne.

Fait, à Alençon le 25 novembre 2025 pour être porté au registre des délibérations.

Le Président,


Christophe de BALORRE

Nombre de membres en exercice : **23**

Nombres de membres présents : **11**

Nombre de suffrages exprimés : **18**

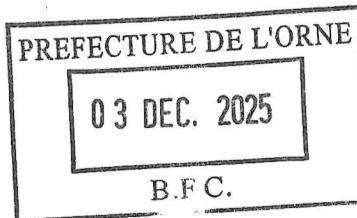
Vote pour : **18**

contre : **0**

abstentions : **0**

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le :
et de la publication le :

Affiché le :



m/